

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISEURS DES BIENS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'EXERCICE 2024-2025.

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes, le Bureau de CORDAID au Burundi, lance cet appel à manifestation d'intérêt des fournisseurs et prestataires de service à mettre dans la base des données pour l'exercice 2024-2025.

2. L'objet

L'objectif de la mission est de constituer une base des données des fournisseurs et des prestataires de services pour l'exercice 2024 -2025.

3. Conditions

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales possédant les conditions requises.

4. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Pour les soumissionnaires intéressés, cet appel d'offres est disponible sur les sites : Burundi jobs : <https://www.intercontactservices.com> et <https://www.burundijobs.bi>.

5. Date limite de dépôts des offres

Les offres sous plis fermés devront être déposées au plus tard le 21/06/ 2024 à 10h00 à la réception du bureau de Cordaid à l'adresse suivante : Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV, N° 8, Tel : 22 21 01 99.

POUR CORDAID BURUNDI

Leentje Janna Van Ooijen

Directrice

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN PLACE
D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISEURS DES BIENS ET DES
PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'EXERCICE 2024-2025.**

L'objet de cet appel à manifestation d'Intérêt est de constituer une base de données des fournisseurs potentiels pour la fourniture de biens et services nécessaires à l'exécution du mandat et programmes de Cordaid au Burundi.

Les biens et services sont regroupés en 2 grandes catégories qui sont :

- Fournitures et équipements
- Prestataires de services

A. Fournitures et équipements

1. Fourniture de matériel et consommables de bureau (papeterie, petit matériel pour bureau...) ;
2. Fourniture de produits et équipements médicaux ;
3. Fourniture de matériel, équipements informatiques et péri-informatique (ordinateur avec consommable, imprimante avec consommable, stockage, connectivité, smartphone et accessoire, tablette et accessoire, produit d'entretien.) ;
4. Fourniture de matériel, mobilier et équipements de bureau ;
5. Fourniture de produits et matériel d'hygiène (produit ménager et matériel pour entretien) et matériel nécessaire pour le bureau (café, sucre, filtre à café, lait, thé, ...)
6. Fourniture de pièces de véhicules, pneus et huile ;
7. Fourniture d'appareil électromécanique ;
8. Fourniture de produits alimentaires ;
9. Fourniture des équipements de protection individuelle ;
10. Fourniture de matériel de communication et de visibilité ;
11. Matériel électrique et accessoires ;
12. Fournitures diverses.

B. Prestataires de services

1. Entretien et maintenance des climatiseurs et water dispenser ;
2. Entretien et réparation des véhicules à 4 roues ;
3. Electricité, entretien et réparation des groupes électrogènes/ générateur ;
4. Plomberie ;
5. Impression et sérigraphie ;
6. Location de véhicule de transport des personnes y compris les bus de transport en commun ;
7. Location de véhicule de transport des biens ;
8. Location de salle de réunion simple, location de salle de réunion équipée (rétro-projecteur, connexion internet, ...) et restauration ;
9. Services de communication (Réaliser les vidéos depuis l'écriture du script, tournage, montage, sous-titrage et diffusion ; Prendre des photos pour certains évènements ; Faire le design des supports de communication (des posters, roll up et autres) ; Diffuser les vidéos et post sur les plateformes de la maison ou agence ; Production des spots radiophoniques, location des équipements,,,,,
10. Services traiteurs ;
11. Services de courtage ;
12. Services de consultance (ingénieur conseil en construction, bureau de formation, recrutement et renforcement des capacités, traducteur des documents, réalisation des films documentaires, études et évaluation des projets, cabinet d'audit expert-comptable, services de conseils en fiscalité, ...) ;
13. Services d'agence en douane ;
14. Services de gardiennage, système de sécurité, GPS et tracking ;
15. Services d'assurance (véhicule, maladie, bâtiment, ...) ;
16. Services divers.

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des exigences qui régissent cet appel d'offre quelles que soient ses propres conditions auxquelles il déclare renoncer.

I. Conditions générales de participation

La participation au présent avis d'Appel à Manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales invitées à soumissionner et

possédant les conditions techniques, financières et juridiques nécessaires pour faire partie des fournisseurs et prestataires de CORDAID.

Seront d'office exclus, les entreprises qui :

- Ne sont pas en règle avec la législation (qui n'ont pas un Registre de Commerce, Numéro d'Identification Fiscale, Attestation fiscale de l'Office Burundais des Recettes valide) ;
- Tous les soumissionnaires doivent se conformer au principe d'intégrité pour les soumissionnaires voir le formulaire en annexe.

II. Pré qualification :

Cette étape consiste à la vérification de la capacité légale et technique du fournisseur conformément aux exigences du présent Appel à Manifestation d'intérêt, elle se décompose en trois phases à savoir :

- Vérification de la conformité des pièces administratives et techniques ;
- Expériences dans le domaine ou catégories de votre manifestation d'intérêt avec référence ;
- Visite de site, cette visite consistera à vérifier l'existence physique du fournisseur avec une adresse fixe et des installations permanentes.

Les fournisseurs ayant fournis l'ensemble des pièces demandées conformes et dont les visites de sites ont été concluantes seront retenus.

III. Consultation et acquisition du dossier d'Appel à Manifestation d'intérêt :

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être consulté et obtenu gratuitement sur les sites : Burundi jobs : <https://www.intercontactservices.com> et

<https://www.burundijobs.bi>.

Pour vos questions adressez-vous au bureau de Cordaid Burundi, sis à Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV, N° 8, Tél. : 22 21 01 99.

IV. Formulaire d'identification du soumissionnaire

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE	
Nom de la Société :	
Une brève présentation de la structure	
Numéros de Téléphone de la Société :	
Adresse physique de la société :	
Adresse E-mail de la société :	
Statut légal	
- Les Statuts de la société	
- Un Registre de Commerce	
- Numéro d'Identification Fiscale	
- Attestation fiscale de l'Office Burundais des Recettes valide	
Nom & Prénom de la personne de contact-clé pour cette offre :	
Adresse E-mail :	
Numéros de téléphone :	

V. Format et contenu des offres

Les soumissionnaires doivent se **conformer au format et contenu des instructions dans le tableau ci-dessous.**

FORMAT ET CONTENU DES OFFRES	
Nombre de copies demandées des offres	1 copie originale signée par un employé autorisé et cachetée.
Langue des Offres	Français

Contenu des offres	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire d'identification complète du soumissionnaire. - Trois références similaires (des Contrats, ou Bons de Commandes, avec preuve d'exécution du marché c'est-à-dire attestation de bonne exécution du marché, bordereau d'expédition ou tout autre document attestant que le marché a été bien exécuté doivent être annexés dans le dossier de soumission comme preuves de références commerciales) sur les exercices 2022, 2023 et 2024 - Pour le domaine de produits et équipements médicaux, il faut présenter une autorisation d'ouverture définitive au public de la pharmacie
--------------------	--

CORDAID Burundi se réserve le droit de faire une vérification de l'authenticité des documents fournis.

Informations supplémentaires

- Toutes les échanges se font électroniquement, prière de donner les adresses mails valides.
- Les soumissionnaires ou candidats devront soumissionner pour une ou plusieurs catégories de biens ou de services mais au niveau de l'attribution auront droit à deux catégories au maximum de bien ou de services.
- Il importe de souligner que même les fournisseurs et les prestataires de services qui figurent dans la base de données actuelle doivent participer dans le présent appel à manifestation d'intérêt et les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération et seront rejetés d'office.

VI. Modalités de Soumission et transmission des offres

Les offres sont à déposer physiquement dans **une enveloppe scellée et anonyme** au Bureau de CORDIAD sis **Kigobe Nord, Blvd Mwambutsa IV, N°8** avec mention « **Manifestation**

d'Intérêt dans le domaine..... ». (Préciser la catégorie selon la liste mentionnée ci-dessus).

N.B : Pour les offres provenant de l'intérieur du Pays, il faudra mentionner sur l'enveloppe la Province d'origine.

Pour être considérée, l'offre doit être reçue à l'adresse ci-dessus à la date indiquée. Les soumissionnaires sont exclusivement responsables de s'assurer de la bonne réception de leurs offres.

La date et l'heure limite de réception des dossiers sont fixées au **21/06/2024 à 11 heures 00 minutes.**

ANNEXE

Formulaire de Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires

Concerne le soumissionnaire :

Domicile / Siège social :

À l'attention de Cordaid,

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Cordaid.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Cordaid (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance de la présente déclaration d'intégrité et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement son contenu.

Je suis / nous sommes de même conscient(s) du fait que les membres du personnel de Cordaid sont liés aux dispositions de cette déclaration qui précise ce qui suit : “*Afin d'assurer l'impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d'exiger ou d'accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l'exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l'enrichissement résultant de l'acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l'impartialité requise du membre du personnel dans l'exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n'acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus*”.

Si un marché devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Cordaid, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à la présente déclaration d'intégrité peut aboutir à l'exclusion du contractant du marché et d'autres marchés publics pour Cordaid.
- Le contractant du marché (adjudicataire) s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Cordaid se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" avec mention du nom et de la fonction:

.....

Lieu, date